L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 5 JANVIER 1857.

Imprimé et publié par [illegible] WEISSE & Co., Propriétaires: [illegible] E. DUFOUR, [illegible] E. HARBY. [illegible] No 85, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: [illegible] 5 JANVIER.

Abonnés à la semaine.

[illegible] de l'ABEILLE sont autorisés [illegible] des abonnemens à la semaine [illegible] de 25 cents pour les [illegible] patrons aux porteurs.

[illegible]

[illegible] DES ETATS-UNIS. [illegible]

[illegible] Le Jacquart. [illegible]

[illegible] du Black-Warrior. [illegible]

EUROPE. [illegible]

---

publique puissent s'expliquer comment elles y avaient été placées. Ils soupçonnèrent enfin l'honorable corps des chiffonniers, et ils suivirent une nuit un de ces derniers dans ses pérégrinations. Le chiffonnier marchait au milieu de la chaussée, sa hotte sur le dos et le crochet à la main. Après avoir remué divers tas et recueilli quelques débris, il alla s'appuyer au mur comme pour se reposer de sa course. Quelques instans après il se remit en marche et les agens qui l'observaient virent avec surprise qu'à l'endroit où sa hotte avait touché le mur s'étalait une majestueuse affiche. Le bonhomme n'avait cependant fait aucun mouvement et ses mains n'avaient pas abandonné le crochet sur lequel elles se reposaient. On l'arrêta et on découvrit alors que sa hotte avait un double fonds; dans la partie inférieure était blotti un tout petit garçon de six ans, lequel passant ses mains à travers une cloison mobile pratiquée dans le panier, avait collé l'affiche au mur.

Le prince de Prusse est arrivé à Paris le 11 décembre. Il a été reçu au débarcadère du chemin de fer du Nord par le prince Napoléon accompagné de plusieurs généraux.

La nouvelle d'un attentat contre la personne du roi de Naples, qui avait commencé à circuler dans la journée d'hier, est confirmée aujourd'hui par plusieurs dépêches, qui diffèrent en quelques détails, mais qui s'accordent tous sur le point principal, à savoir, que la tentative a échoué. Le roi a été blessé légèrement, d'après une version, et, d'après une autre, il n'a pas été blessé du tout. Une dépêche parle d'une balle, une autre d'un coup de baïonnette; enfin, on dit, d'un côté, que le coupable, qui est militaire, a été arrêté; de l'autre, qu'il a été massacré par ses camarades. Il faut attendre des détails plus positifs.

Quant aux nouvelles de Sicile, elles manquent, et nous sommes toujours placés entre les dépêches arrivées à Paris, et qui annoncent la fin de l'insurrection, et les versions tout à fait différentes des journaux anglais et italiens. Nous devons dire cependant que le *Monitore toscan* soutient, sur la foi de lettres de Palerme du 29, que l'ordre est complétement rétabli.

On continue à supputer les chances des deux opinions opposées entre lesquelles se partagent les cabinets. Les renseignements les plus récens représentaient la Sardaigne comme s'étant prononcée dans le même sens que l'Angleterre, comme s'étant engagée à interpréter dans le sens anglo-autrichien la stipulation du traité de Paris relative à Bolgrad. Aujourd'hui, une opinion contraire se produit dans le journal le *Nord*. Le même journal maintient ce qu'il avait déjà dit de la France, à savoir, qu'elle s'est réservé la liberté de son vote.

L'*Indépendance belge* prétend que l'Angleterre et l'Autriche n'ont consenti à la réunion des nouvelles conférences qu'à la condition qu'elles restassent limitées aux difficultés relatives à la question d'Orient. Aussitôt ces difficultés réglées, les forces étrangères qui occupent encore le Bosphore et les Principautés se retireront, et les Divans des provinces danubiennes pourront se réunir librement pour discuter la future organisation de leur pays.

Il est difficile cependant d'admettre que la question de Neuchâtel reste écartée de l'ordre du jour du congrès. Le gouvernement prussien continue à se préoccuper très vivement de la position des prisonniers neuchâtelois, et M. de Manteuffel vient, dit-on, d'adresser une nouvelle note à tous les représentants de la Prusse accrédités près les grandes puissances. On assure que, dans cette dépêche, qui porte la date du 6 de ce mois, M. de Manteuffel insiste de nouveau sur l'élargissement des prisonniers, et même qu'il discute l'éventualité des mesures coercitives à employer en cas de refus.

On écrit de Saint-Pétersbourg, le 1er décembre, à l'Office-Correspondance:

On prétend que les conférences ouvriront dans le courant de janvier à Paris. Une dépêche télégraphique nous a appris que l'Angleterre avait enfin consenti à la réunion des conférences. Il ne reste aucun doute que les questions de Bolgrad et de l'îlot des Serpents seront facilement décidées, la Russie étant disposée à se soumettre à la décision du congrès, qui prononcera certainement dans le sens de l'Angleterre, laquelle n'avait consenti à la réunion qu'après avoir obtenu la promesse que ces deux points seraient réglés conformément à l'interprétation anglaise; mais la question relative à l'organisation des principautés sera certainement discutée à la conférence, et donnera lieu aux débats les plus sérieux. Des personnes prétendent que la conférence pourrait bien amener quelques changements au traité du 30 mars. Un diplomate résidant ici disait dernièrement: « *Le traité du 30 mars n'est pas un dogme, car il est le résultat de circonstances qui peuvent changer.* »

On écrit de Berlin, sous la date du 7 décembre:

Il paraît que la question orientale sera seule [illegible] au congrès de Paris. Les gouvernements d'Autriche et d'Angleterre commenceront par s'entendre avant la réunion des conférences sur la question des principautés et de la mer Noire. Les deux cabinets ont déclaré à la France et à la Russie qu'ils [illegible] prêts à opérer cette évacuation sitôt que la Porte le demanderait. On peut espérer que ces secondes conférences auront un résultat satisfaisant; les dispositions sont généralement à la paix, et l'élection de Buchanan comme président des Etats-Unis a déterminé lord Palmerston à renoncer à ses dernières exigences. La Russie et les Etats-Unis du Nord s'entendent très bien; la première est la rivale de l'Angleterre en Europe et en Asie, la seconde s'apprête à lui résister en Occident.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Triste accident.

Washington, 4 janvier.—La femme du juge Daniels, de la Cour Suprême des Etats-Unis, a succombé [illegible] à un triste accident. Ses vêtements ont pris feu [illegible] et elle est morte des suites de ses horribles blessures.

Congrès—Nominations.

Washington, 4 janvier.—La nomination de M. Wenceslas [illegible] comme juge de Nebraska, a été [illegible] ainsi que celle de M. S. P. Hamilton [illegible] de Savannah, et celle de A. [illegible] comme avocat de district des Etats-Unis [illegible].

M. Robert W. Adams a été nommé Surveyor du port de la Nouvelle-Orléans, et M. Floyd Warton, avocat de district [illegible].

Marché de New York.

New York, 4 janvier.—Le marché au coton a été ferme [illegible]. La farine est calme. Le state vaut de $6 00 à 6 50. Le maïs [illegible] 70 c. Les [illegible] 40 c.; peu de demandes. Le fret est plus ferme.

Les Lazaréennes.—Nous avons reçu la 2e livraison des *Lazaréennes*. Comme la première, elle renferme d'heureux vers et de belles pensées.

Journal Français.—Tel est le titre d'une nouvelle feuille dont le premier numéro a paru hier. Le *Journal Français* ne le sera pas seulement de nom; il s'est donné pour mission de représenter les vœux et les intérêts de la population française de notre ville. Le numéro que nous avons sous les yeux est à la fois varié et piquant. Nous souhaitons une complète réussite à nos nouveaux confrères.

Le Piano Pleyel de l'Exposition, qui était en loterie chez M. Gaudin, rue Royale, a été gagné par le No 228. Avis à son heureux possesseur.

Théatre d'Orléans.—La première représentation des *Huguenots* a lieu ce soir.

Masques, costumes, &c.—M. J. B. Thierry, 105 rue Royale, vient d'ouvrir un magnifique salon de costumes pour bals masqués et travestis. Son assortiment est varié et élégant. Les prix de la maison Thierry sont très modérés. Voir aux annonces.

Soieries.—M. C. C. Wayland, au coin des rues Poydras et Carondelet, continue à recevoir de très belles soieries qu'il vend à des prix très modiques. Nous appellerons une fois encore l'attention des dames sur l'admirable assortiment de cette maison.

Apprenez l'anglais!—Maintenant que nous possédons un grand établissement où l'anglais s'apprend entièrement par pratique et à peu de frais, nous ne cesserons de répéter à tous les étrangers *apprenez l'anglais!*

L'anglais est indispensable dans ce pays. Ne remettez pas, ne perdez pas de temps, apprenez le, et vous ne vous plaindrez plus de ne pas réussir.

Lisez attentivement l'avis du Prof. Brette, 13 rue St-Charles, dans une autre colonne.

Il y a, à cet établissement, plusieurs Américains engagés exprès pour entrer immédiatement en conversation pratique et commerciale avec tous les élèves.

Le français, l'espagnol et l'allemand.—Ces langues importantes ainsi que l'anglais, les mathématiques, la phonographie, l'écriture, la tenue des livres, etc., sont enseignés, au Collège Commercial de Dolbear, No 106, rue du Canal où il y a un appartement et un professeur pour chaque branche. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine. Classes dans la journée et le soir.

CHRONIQUE LOCALE.

Affaire de meurtre.—Patrick Burns et Thomas Mullens, accusés d'avoir trempé dans le meurtre de Mme Sarah Burns, le 12 du mois dernier, ont subi un interrogatoire, samedi.

Le Dr Deléry, médecin de la ville, a attribué la mort aux coups que Mme Burns avait reçus.

Mme Hopkins a déclaré avoir entendu Burns se quereller avec sa femme Sarah et avoir vu ensuite l'homme de garde emmener Burns. Elle avait vu Burns, trois mois auparavant, souffleter et frapper sa femme.

Mary Dooley, fille de la défunte, entendit, le vendredi qui a précédé la mort, du bruit dans la maison, ayant appris que quelqu'un battait sa mère, elle appela un garde; celui-ci arrêta Burns à la demande de la défunte qui l'accusa de l'avoir frappée.

Mlle Kate de Breton se trouvait chez Burns lorsque la querelle s'éleva entre ce dernier et sa femme. Mme Burns dit au témoin, dans la soirée, qu'il l'avait battue et qu'elle craignait de passer la nuit dans la maison. Mlle Breton ne crut, ce jour là, ni le lendemain, que les blessures de Mme Burns fussent mortelles. La défunte semblait ivre quand [illegible] compagnie.

Burns a fait volontairement la déclaration suivante:—Le vendredi soir j'entrai chez moi dans la soirée; ma femme était couchée et le feu n'était pas allumé. Elle semblait ivre, mais elle [illegible]. Je lui dis de se lever et de [illegible] souper. "Allez-vous-en ——," s'écria-t-elle, [illegible]. Elle revint peu après accompagnée de deux gardes.

Le recorder a envoyé Burns devant la Première Cour de District sous prévention de meurtre. Mullens [illegible] était accusé de complicité. Les témoignages n'ayant rien établi [illegible] qu'il habitait la même maison que Burns et travaillait avec lui.

Arrestations.—Voici les seules arrestations de quelque importance depuis samedi: George Hamilton, à la demande de H. Rodrigues & Co, qui l'accuse de [illegible]; Michael Sullivan, qu'on accuse d'avoir assailli Ellen J. Barron à main armée; Wm Adams, accusé de tentative de meurtre par Thomas Br[illegible]; Ann Dillon, pour mauvaise conduite et vagabondage; Dan Griffin, Dan Holland et Thomas Guy, pour avoir troublé la paix et crié au meurtre sans raison; Dan Smith sur qui on a trouvé un pistolet.

Les personnes suivantes, arrêtées dans le Deuxième District, comparaîtront devant le recorder: P. Barde, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Joseph Bouchoux; J. B. Arsène, accusé de tentative de suicide; John Fisher, de tentative de meurtre; Jules Gouvrin, d'abus de confiance; Joseph Bouchoux, accusé de vol de $128, par M. Buffe; Bill O'Brien, Dan Kelly, Jim Sully et Mike Cavanaugh, de vagabondage.

Il n'y a pas eu d'arrestations importantes dans le troisième district.

La police du quatrième district a arrêté Jacob Miller qui était à la tête d'une trentaine de perturbateurs.

Enquêtes.—Le coroner a tenu une enquête sur le corps du jeune Patrick Boyle, tué par accident en chassant. Le verdict ne diffère pas des faits que nous avons déjà publiés.

Une enquête a été tenue sur le cadavre de James Connell, assassiné, le premier de l'an, au Horse Station, rue Baronne. Les témoignages n'ont rien appris d'important au jury; le verdict déclare que le crime a été commis par une ou des personnes inconnues.

James Dacey, blessé, vendredi soir, dans un café de la rue Gallatin, est mort à l'Hôpital de Charité. La police a arrêté James Ferguson et cinq autres. Les témoins seront interrogés aujourd'hui.

Accident.—J. Hall, surnuméraire dans la police du Troisième District, en montant sur une échelle, samedi matin, dans une maison de l'encoignure Espagne et Craps, est tombé; la mort a été presque instantanée.

Les Cours.—Il ne s'est passé dans les Cours, la semaine dernière, rien qui soit digne de remarque. —L'affaire "Auld contre Walton" sera terminée aujourd'hui devant la Cour Suprême. M. M. Hunt représente le défendeur; M. M. A. Bradford représente M. Auld.

Devant la 1re Cour.—John Clary a été envoyé, samedi, par le recorder Stith, devant la Première Cour de District, pour avoir volé $96 à James Fleming, qui était enfermé dans le même cachot que lui.

Ann Conklin et Mary Grogan, sur lesquelles des officiers avaient trouvé des montres et de la fausse monnaie, ont été envoyées devant le même tribunal.

G. Houto, sous prévention d'avoir obtenu une montre et une chaîne en or de Frederick Lohl, à l'aide de faux prétextes.

NAPIER ET CRONSTADT.

Le *Morning Advertiser* du 9 publie les deux lettres suivantes:

"*Sir Charles Napier au grand-duc Constantin.*

"Merchistoun, 29 octobre 1856.

"Monseigneur,

"Je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse impériale un discours de sir Robert Peel, lord de l'amirauté, dans lequel je suis accusé de n'avoir pas fait mon devoir devant Cronstadt. Je fais également parvenir à Votre Altesse la lettre que je lui ai adressée et mes deux lettres à lord Palmerston.

"Je crois avoir clairement exposé ce qui s'est passé entre Votre Altesse impériale et moi relativement à Cronstadt, ce qui ne s'accorde nullement avec les affirmations de sir Robert Peel.

"Je ne m'excuserai pas auprès de Votre Altesse Impériale de ce que je prends la liberté de vous écrire. Votre Altesse est un marin au cœur franc et ouvert. Je vous prie donc de vouloir bien me faire connaître si j'ai bien exactement exposé ce qui s'est passé entre Votre Altesse et moi lorsque vous m'avez fait l'honneur de me recevoir, et si, comme l'a avancé sir R. Peel, en attaquant Cronstadt, j'aurais pu le réduire en poussière.

"J'ai l'honneur, etc.

"CHARLES NAPIER, vice amiral."

"*Le grand-duc Constantin à Charles Napier.*

"Saint-Pétersbourg, 13 (25) novembre 1856.

"Mon cher amiral—Pour répondre à votre lettre du 29 octobre, j'affirmerai très-volontiers que vous avez rapporté avec beaucoup d'exactitude la conversation que j'ai eue avec vous relativement à Cronstadt.

"Quant à ce qu'a avancé sir Robert Peel, je crois nécessaire de dire que je n'ai parlé avec lui qu'une seule fois, c'est-à-dire lors de sa présentation officielle à Moscou, et qu'entre lui et moi il n'a nullement été question de Cronstadt, dont le nom n'a même pas été prononcé.

"Votre très-affectionné,

"CONSTANTIN."

Sorgho sucré.

On sait que le sorgho se prête à un grand nombre d'usages divers et des plus utiles. M. de Lacoste, membre de la Société d'acclimatation de France, vient de publier sur cette plante une courte note qui fait connaître et résume les propriétés précieuses qui distinguent le sorgho, et recommandent l'emploi de ce végétal à la petite propriété.

On a déjà beaucoup écrit sur le sorgho sucré; on a indiqué un grand nombre de destinations auxquelles les produits de cette plante peuvent se prêter. Tout en est utile, selon M. de Lacoste. Avec les feuilles, que des tiges de deux à trois mètres de hauteur produisent en abondance, on élève avec succès de nombreux bétail. Sa graine nourrit la volaille, elle remplace avantageusement l'orge pour les chevaux; seule, elle défraie le colon des frais de culture. La farine qu'elle produit sert à préparer pour l'homme, des mets sains et délicats; la médecine pourra l'employer comme laxatif, et à l'extérieur comme résolutif. Soumise à l'action d'agens chimiques, la pellicule du sorgho fournit des teintures pour l'industrie. Le parenchyme lui-même peut être utilisé, soit pour la nourriture des animaux, soit pour l'industrie. Enfin, de la tige, partie principale de la plante, on extrait un jus sucré, avec lequel on peut obtenir du sirop, du tafia, de l'eau-de-vie, du vin, du vinaigre, mais plus avantageusement de l'alcool et du sucre. Seulement les ustensiles appropriés aux divers traitemens que peut subir le sorgho ne sont pas à la portée de tous les agriculteurs, et beaucoup d'entre eux renonceraient peut-être à la culture de cette plante malgré son utilité reconnue, s'ils ne pouvaient conserver l'espoir, la certitude même de tirer partie de leur récolte.

M. de Lacoste, dans la note qu'il a lue à la Société d'acclimatation, a donné connaissance d'un procédé très simple, très rustique, si on peut s'exprimer ainsi, pour retirer des tiges du sorgho un véritable sirop capable de composer pour les fermiers une provision excellente de matière sucrée.

"Lorsque les tiges sont mûres, dit M. de Lacoste, c'est à dire lorsque la graine passe du jaune foncé au rouge, point qui marque la maturité complète de la plante, faites la récolte. On profite ensuite du premier loisir pour couper, soit avec un hache paille, soit avec tout autre instrument les tiges par morceaux en rondelles; on verse dans le vase quelques litres d'eau, puis on le place sur un foyer ardent; on laisse bouillir longtemps, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une espèce de marmelade. On retire du feu ce premier rendement, afin d'exprimer le jus et de mettre de côté le résidu; on remet le jus sur le feu. Pendant la cuisson, on purifie la liqueur en jetant par intervalles dans la chaudière de l'eau de chaux ou bien une solution alcaline; on peut employer la poudre de chaux: 300 grammes suffisent pour saturer 50 kilogrammes de suc. On finit de clarifier le jus avec de l'albumine.

"Le jus, ayant été ainsi traité, est placé dans des vases de terre qu'on déposera, autant que possible, dans un endroit qui ne sera exposé ni à l'humidité, ni à la chaleur.

"J'ai fait faire cette opération par un petit cultivateur qui était resté, pendant deux ans, rebelle à l'adoption du sorgho. J'avais un but qu'on comprend sans peine: l'exemple ne pouvait manquer d'être suivi. Tout paysan maintenant peut avoir son sirop, car le sirop ou mélasse dont on s'approvisionne dans les raffineries, est le sucre de ménage campagnard dans beaucoup de pays."

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'on tirera un excellent parti du résidu de cette opération, qui est fort riche en principe sucré.

Fabrication et consommation du papier aux Etats-Unis—Le *Scientific American* publie ce qui suit:

"Il y a quarante ans, trois hommes, en travaillant à la main, pouvaient à peine fabriquer par jour 4,000 petites feuilles de papier; maintenant, dans un seul jour, ils peuvent en produire 60,000. On a calculé que si le papier fabriqué en un an par six machines pouvait être mis en longueur, la feuille ferait le tour du globe.

"Dans aucun pays, la consommation du papier n'est aussi considérable qu'aux Etats-Unis. En France avec 35,000,000 d'habitans, on ne produit par an que 70,000 tonnes, dont un septième est pour l'exportation. En Angleterre avec 28,000,000 d'habitans, on n'en produit que 66,000 tonnes; et, chez nous, la quantité égale presque les produits réunis de la France et de l'Angleterre.

"Une grande partie de ce papier est consommée par les 2,400 journaux de tout genre qui ont surgi dans les Etats de l'Union; les livres absorbent le reste. On pense que le capital engagé maintenant dans le commerce des livres, à Boston seulement, n'est pas moindre que de 3 millions de dollars. Cette moderne Athènes compte près de cent libraires et plus de cinquante éditeurs distincts.

"Il y a à New-York, 444 libraires et 133 éditeurs, et en Pensylvanie, 402 de la première catégorie et 72 de la seconde. Les trois grandes cités de Boston, New-York et Philadelphie sont les grands centres de publication, et, par suite, renferment le nombre le plus considérable de libraires et d'éditeurs; mais c'est à New-York que le capital engagé dans ce genre d'affaires est le plus fort."

UN NOUVEAU PORT DE COMMERCE EN CHINE.

Le *Commercial Advertiser* d'Honolulu publie une lettre intéressante datée de Fur-Chau, juin 1856, et écrite par un missionnaire américain, R. S. Maclay, qui a résidé huit années en Chine:

"Fur-Chau est la capitale et le port de la riche province de ce nom, et semble destiné à devenir la rivale de Canton et de Shangai comme port du commerce étranger. C'est de là, dit-on, que sont maintenant exportés les thés les plus fins de la Chine.

Le gouvernement, écrit ce missionnaire, a été hostile à l'influence des étrangers, et la crainte avait jusqu'ici empêché les habitants de se mettre en relation avec eux. Mais cet état de choses s'améliore maintenant. Le commerce du thé a été récemment ouvert à Fur-Chau, et prend un développement rapide. Il a attiré des marchands étrangers, qui forment déjà une communauté dont l'influence grandit et force le gouvernement chinois à diminuer ses hostilités. Cette ville contient une population que les étrangers n'estiment pas être moindre de 600,000 âmes. [illegible] contrée environnante est également très peuplée, et on croit que les missionnaires ont accès, tant dans la ville que dans la contrée, auprès d'une population de 2 millions d'âmes. Par la rivière, nous avons accès des moyens de communication avec l'intérieur, et nous espérons que le temps est proche où nous pourrons visiter les régions [illegible]. Le climat est [illegible] et le paysage magnifique. C'est le plus beau que j'aie jamais vu [illegible] et j'ai la confiance que le jour viendra où ses habitants, qui sont maintenant de misérables païens, seront initiés aux vérités de l'Evangile."

La fameuse rébellion semble grandir en se [illegible]. La Chine est tombée dans un triste état. Son gouvernement est entièrement corrompu, et d'une imbécillité désespérante. Sans une réforme complète, il doit bientôt devenir la proie de quelque hardi rebelle. La dernière insurrection a montré toute la faiblesse de ce gouvernement.

L'ouverture au commerce étranger d'un port aussi important que celui de Fur-Chau est un fait que nous sommes heureux de signaler. C'est ainsi que tomberont peu à peu devant les puissants intérêts du commerce les barrières par lesquelles la Chine, le Japon et toutes ces riches contrées avaient prétendu défendre à jamais l'entrée de leurs territoires aux barbares étrangers.

Architecture romaine à Paris.

On sait, dit le *Siècle*, que depuis quelque temps les hôtels se multiplient aux Champs-Elysées; il n'est pas un millionnaire de fraîche date qui ne transporte ses dieux lares dans ce quartier tout neuf. Parmi toutes ces maisons nouvelles qui tiennent le milieu entre le palais et la manufacture, il en est une qui se distingue complètement des autres. C'est un spécimen des habitations romaines. Cette maison, qui appartient au prince Napoléon, a été bâtie sur les plans d'une maison de Pompéi, la maison de Diomède, et sa construction donne une idée très exacte des habitudes de la vie intérieure chez les Romains. Le trait caractéristique de leurs maisons consistait dans la disposition de deux cours intérieures environnées de portiques et flanquées d'appartements; l'une destinée à recevoir les visiteurs et les étrangers, l'autre appropriée à la vie privée et domestique. Il paraît, du reste, que les Romains n'habitaient guère leurs maisons qu'à l'heure de manger et pendant la nuit. Ils prenaient leurs repas du jour dans les *triclinia* ouverts, et leurs repas du soir sur les terrasses. Les appartements n'avaient que rarement des fenêtres donnant sur la rue; la plupart même des pièces ne recevait de lumière que par la porte. Les citoyens étaient répandus tout le long du jour sur les places publiques, sous les colonnades des temples, des portiques et des théâtres, dans les *fora* et les basiliques. Les femmes travaillaient avec leurs esclaves, et fabriquaient généralement ce qui était nécessaire à la famille.

Cette petite maison de l'Avenue Montaigne est un bijou antique tout neuf. Sur le seuil de la porte de l'area, on a placé la représentation, en mosaïque, d'un chien enchaîné avec cette inscription: *Cave canem!* Le chien était le concierge des Romains, et l'inscription: *Cave canem!* répondait à notre inscription moderne: *Parlez au portier.* Une seconde porte placée à l'autre extrémité du corridor ouvre sur l'*atrium*, édifice couvert, présentant à son centre une cour rectangulaire appelée *cavedium*, et autour de laquelle sont distribuées plusieurs pièces de service et le logement des hôtes, *hospitium*. Le milieu du toit du *cavedium* offre une ouverture qui donne du jour à la cour et livre passage aux eaux pluviales, lesquelles sont reçues dans un bassin carré appelé *impluvium*. Les murs de l'*atrium*, revêtus de marbre jusqu'à hauteur d'appui, sont décorés de peintures représentant des sujets tirés de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*.

J'ai dit que la disposition de cette maison nous initiait à la vie domestique des Romains; si je suis bien informé, elle nous fera aussi connaître les meubles, les ustensiles dont on se servait à cette époque, et l'on sera bien étonné d'y trouver non-seulement tous ceux de ces objets qui sont depuis longtemps en usage dans l'Occident, mais plusieurs autres qui passent pour des inventions récentes. On sait que le modèle des bouilloires à robinets qu'on place sur un réchaud et qu'on a regardées longtemps comme l'invention d'un fabricant anglais, on sait, dis-je, que ce modèle a été trouvé à Pompéi et figure au Musée Portici. Il est beaucoup d'autres de ces ustensiles pour lesquels les prétendus inventeurs modernes ont obtenu un brevet, et dont la date positive ne remonte pas à beaucoup plus de deux mille ans.

DENUMENT DANS LA RICHESSE.

Le révérend M. Henry Dickenson, recteur de West-Helford, est mort dimanche dernier dans des circonstances singulières. C'était le dernier représentant d'une vieille famille. M. Dickenson s'était toujours fait remarquer par ses excentricités et sa parcimonie.

Possesseur d'une très-belle fortune et d'un assez grand revenu comme recteur, il n'avait jamais eu de domestique. Il ne laissait entrer personne dans sa maison. Sa tenue était des plus mesquines; on le voyait arriver à l'église avec des habits usés jusqu'à la corde, rapiécés et troués plus souvent encore. Il restait des semaines entières sans se raser et sans se laver. Il cirait lui-même ses souliers, et cela une fois par semaine.

Avec trois livres de viande, un ou deux pains de deux livres, une demi-livre de beurre, lui et sa femme passaient une semaine. Il s'était avisé de cultiver lui-même le terrain dépendant du rectorat; mais, grâce à ses étranges procédés de culture, ce terrain fut bientôt couvert de mauvaises herbes.

Les voisins se plaignirent. Il fut obligé de renoncer à ses expériences agricoles. Il vendit tout son bétail, sauf deux chevaux de labour qu'il conserva jusqu'à sa mort sans les faire travailler. Un paysan du voisinage était chargé de les nourrir et de leur faire prendre de l'exercice.

Le 16 novembre, M. Dickenson tomba épuisé en descendant de la chaire où il avait prêché; on le reconduisit chez lui. Les marguilliers revinrent trois jours après; Mme Dickenson leur refusa la porte; deux d'entre eux cependant pénétrèrent; ils trouvèrent le pauvre recteur dans un état de prostration déplorable, dû, uniquement, selon le médecin, aux privations de tout genre. Quelques instans après, M. Dickenson perdait complètement connaissance, et il est mort le 24 novembre, à une heure de relevée.

L'état de désordre, d'abandon de la maison, dépasse toute croyance. Les carreaux n'avaient pas été nettoyés depuis vingt ans; les jalousies restées fermées étaient pourries; les fragments qui en étaient détachés avaient été remplacés par deux morceaux de journaux. Dans la cuisine où depuis vingt ans on n'avait pas fait de feu, on avait peine à distinguer les meubles, tant ils étaient couverts de poussière et de toiles d'araignées.

La pièce où se tenaient M. et Mme Dickenson était encombrée presque jusqu'au plafond de caisses remplies de fournitures, de linge et d'autres objets. Une de ces caisses contenait un piano. Aucune d'elles n'avait jamais été vidée. Les autres pièces étaient dans le même état.

Malgré cette apparence de pauvreté, M. Dickenson était très-riche. Les revenus de son rectorat étaient de 12,500 fr., et la succession qu'il laisse à sa veuve est évaluée à plus de 1 million 300 mille francs.

Chose étrange, dit le *Times*, cet homme si avare en ce qui le concernait personnellement, était un propriétaire très-libéral et très-généreux pour les pauvres. Hors de son ministère, sa vie se passait dans la retraite et dans l'étude. C'était un helléniste très-distingué.

Un Turc calomnié.—On n'a pas encore eu le temps d'oublier, dit un chroniqueur parisien, cette Excellence ottomane qui donnait, il y a deux ans, de si beaux bals, et qui faisait avec tant de grâce les honneurs de son salon. La fête offerte par Vély-Pacha quelques jours avant son départ de Paris est restée célèbre. On n'avait jamais vu plus de diamans; il ne se perdit nulle part plus de paletots, tant la foule était grande! Vély-Pacha est aujourd'hui gouverneur de Candie, et je n'aurais pas à le rappeler au souvenir de ceux qui l'ont connu s'il n'avait à défendre, au tribunal de l'Europe, sa réputation compromise. Un journal de Bruxelles, le *Nord*, a accusé l'ex-ambassadeur d'avoir emmené avec lui de France une jeune femme dont il était amoureux, et qui avait consenti à s'enfermer dans le harem du pacha. Jusque-là, il n'y a rien à dire. Tant de gens qui ne sont pas des Turcs s'en vont, un beau matin, avec des femmes qui ne leur appartiennent pas! Mais l'histoire a un dénoûment. D'après la version du *Nord*, la jeune Parisienne, peu au fait des mœurs et des habitudes du harem, aurait prêché des idées subversives et tenté d'introduire parmi ses compagnes les us et coutumes de la liberté occidentale. Bref, elle aurait mis le harem sens dessus dessous; et pour faire cesser l'anarchie, le galant pacha n'aurait trouvé d'autre moyen que de faire étrangler cette sultane révoltée, selon le classique usage oriental. Telle est la version du *Nord*. Mais Vély-Pacha a intenté à ce journal un procès en calomnie. Il repousse ce fait qui le pose en héros de lord Byron, et il déclare qu'il n'y a pas un mot de vrai dans toute cette histoire, qui serait le pendant de celle de Varna. Le procès se juge en ce moment à Bruxelles, et les Parisiennes sauront, d'ici à quelques jours, si elles doivent conserver un aimable souvenir de ce beau Turc qui donnait de si belles fêtes et qui avait l'air d'un si parfait gentleman.

Débordement du Gange.—L'*Illustrated London News* a reçu d'un de ses correspondants aux Indes des détails curieux relatifs aux débordements du Gange, et dont nous résumons les plus importants.

"Il paraît que la France n'a pas été le seul pays qu'aient ravagé les inondations. Le Gange a atteint une hauteur à laquelle il n'était jamais parvenu. Sur certains points, la crue a été de 20 mètres. Les pays riverains ressemblent à une mer où les navires se heurtent à des écueils qui ne sont autre chose que des villages inondés.

"La *hurpa* est descendue des hauteurs de Beerboom. La *hurpa*, c'est l'eau du ciel qui s'amasse en torrent sur ces pentes chenues. Quand elle descend, couvrant de son manteau frangé d'écume les sources et les ruisseaux, paisibles alimentateurs ordinaires du Gange, les campagnes sont averties au loin du malheur qui les menace; un grondement sinistre, comparable seulement à celui de la foudre, se fait entendre; le sol tremble, la *hurpa* se précipite et emporte avec elle les bois, les hameaux, [illegible] des animaux les plus ennemis, et il n'est pas rare de voir, réfugiés sur le même arbre, sur les mêmes branches, des aigles, des vautours et des condors, des serpens, des tigres et des panthères.

"Le pays, de la rivière Gunduk, de l'autre côté de Patna à Sylhet à l'est de Bengale, c'est-à-dire sur une longueur de près de 400 milles, est entièrement couvert d'eau. [illegible]

"Toutes [illegible] des affluents du Gange ont disparu. Calcutta n'a été préservée de l'inondation que par miracle. Déjà une partie de ses rues était envahie."

Photographie médicale.—Un des docteurs les plus renommés de Paris racontait dernièrement une curieuse application de la photographie à la médecine.

M. X., un des plus riches propriétaires du quartier Beaujon, est jaloux de la beauté de sa femme, au point de n'avoir jamais voulu lui donner un médecin, même pendant ses maladies. Or, il est arrivé dernièrement que la jeune dame et sa garde-malade ont [illegible] à propos d'un phlegmon, qui s'était déclaré au côté de la jeune malade. Dès lors l'intervention d'un docteur était nécessaire. Mais, comme le mal était tout extérieur, M. X...., qui s'occupe un peu de photographie imagina de tirer une épreuve exacte du siége de la maladie, le mit en couleur et la porta au docteur C...., qui, après l'avoir examinée [illegible]

ATTENTION.

Ventes à l'encan par Beard & May.

Jan 7—Banc à l'église du Christ.
Jan. 8—Bétail remarquable.
Jan. 10—Résidence en briques rue Apollo, pour le compte de la mineure Alice Vogel.—Propriété améliorée et vague rue Septième, faubourg Livaudais, 4me district.—Propriété améliorée rue des Champs-Elysées, terrain vague rue Morales, la moitié indivise de 24 terrains dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Rousseau, des Arts et des Peintres, 3me district, et esclaves arrimeurs et autres, le tout pour le compte de la succession Thos. N. Boylan.—Résidence de famille, rue des Magasins, 4me District.—Petite résidence rue Hospitalière, 4me District.
Janv 15—Plantation sucrière à St Bernard, avec actions de la Banque des Citoyens et 24 esclaves créoles de valeur.
Jan. 17—Magasins d'entrepôt, rues Carondelet, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas.
Jan. 22—Propriétés améliorées et terrains vagues, dans les 1er et 2d districts, N. O., ville de Jefferson, et terres sucrières sur la paroisse Plaquemines, pour le compte de la succession de Geo. W. Johnson.
Jan. 24—Propriété améliorée rue Bacchus, 1er district, pour le compte de la succession de Chas. Meyer.—Quatre îlets de terre sur et près de l'Avenue de Carrollton, [illegible] des parties et par ordre de Cour.—Domestiques de maison, dans un procès.
Jan. 31—Domestiques de maison et nègres de champ, de valeur, pour le compte de la succession de H. Bonnabel.
Voir aux annonces.

Habillements d'hiver, chapeaux, chemises et caleçons en flanelle, etc.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillemens, chapeaux, chemises et caleçons qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Beard & Lemonnoi, No 77, rue de Chartres.
Conditions à la vente.

Apprenez l'Anglais!
IL LE FAUT,
C'est indispensable dans ce pays.
[illegible] avec des livres et des grammaires, [illegible] ni vous donner la prononciation, [illegible] ce que vous devez savoir immédiatement
Pour pouvoir entrer en affaire avec les Américains,
MAIS APPRENEZ-LE
habilement guidé dans une pratique facile,
C'est la meilleure et la seule grammaire.
Allez au 13—rue ST-CHARLES—13,
à l'établissement du prof. BRETTE,
où, dès la première leçon, vous entrerez en conversation pratique
AVEC DES AMÉRICAINS,
engagés exprès
pour habituer vos oreilles aux sons, et votre langue à la véritable prononciation anglaise.
Tous les élèves devront se souvenir, qu'après la première semaine, IL LEUR SERA DEFENDU de parler une autre langue que l'Anglais.
Il y a aussi un cours de Français et d'Espagnol.

Asile Milne, pour les garçons.
Les membres de cette institution sont priés de se réunir lundi le 5 janvier 1857, de 9 heures à 2 heures, au No 48 rue Toulouse, pour élire huit directeurs pour l'année 1857, ainsi que le veut leur charte.
1 janv—3t ANTOINE BONNECOURT, secrétaire

IL Y A QUINZE ANS,
ALFRED MUNROE & Co
No. 34, rue des Magasins, [illegible] Gravier,
Etablirent le système D'UN PRIX, croyant que c'est le meilleur moyen de vendre des marchandises. Leur
IMMENSE MAGASIN DE VETEMENTS,
prouve que le principe est bon et plaît à tout le monde.
Ils ne changent jamais leurs prix.
LE PLUS FORT ASSORTIMENT DE VETEMENTS A LA NLLE-ORLEANS, SE TROUVE TOUJOURS AU SUSDIT MAGASIN, Y COMPRIS, PARDESSUS, REDINGOTES, HABITS DE TOUS LES JOURS, PANTALONS, GILETS DE DESSOUS, ET LINGE DE PEAU, DE TOUS GENRES
No 34, RUE DES MAGASINS,
5 janv—9t ALFRED MUNROE & Co.

Des Soieries! des Soieries!
UNE grande quantité de tous les dessins, ombrées, [illegible] et épinglées.
Il y en a à 75 cts qui valent ordinairement $1.
Une qualité supérieure à $1, qui vaut ordinairement $1 50.
Des moires antiques à 20 piastres.
Des [illegible] de 22 à 30 piastres.
Des manteaux [illegible] doublés en drap [illegible]
Des mantelets en velours, moire antique, drap [illegible] etc., etc.
5 janv—5 7,9 C. C. WAYLAND, coin Poydras et Carondelet

I. O. O. F.
Loge des Marchands, No. 43, I. O. O. F.
UNE assemblée régulière de cette loge aura lieu LUNDI SOIR, 5 courant, à 7 heures, dans la chambre No 2, Odd Fellows Hall.
Les membres sont priés d'être exacts, car l'installation des officiers pour l'année courante doit avoir lieu.
Les frères des autres loges sont invités à assister à l'installation.
5 janv—1 J. B. POTHIER.

Costumes, Masques et dominos
J. B. THIERRY,
105, rue Royale, entre Conti et St-Louis.
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un salon [illegible] à son magasin de variétés [illegible]
Galons or et argent, garnitures de toutes sortes, le tout aux prix les plus modérés. 2 janv—6t

Clé trouvée.
TROUVÉ, samedi matin, 3 courant, sur le marché aux viandes, [illegible] une Clé de coffre fort, [illegible]. Le propriétaire peut la réclamer au bureau de ce journal en payant les frais. 5 janv—3t

$10 de récompense.
PERDU, un très gros CHIEN noir, [illegible]. La personne qui le ramènera au bureau de ce journal recevra [illegible]. 5 janv—3t

CHARBON CANNEL & ANGLAIS. [illegible] tonneaux, [illegible] en débarquement [illegible]. A vendre [illegible] SPENCER FIELD & Co. Encoig. Camp et Place Lafayette.

Charbon Anthracite.
200 tonneaux Peach Orchard et Red Ash, de première qualité, [illegible]
SPENCER FIELD & Co. Encoig. Camp et Place Lafayette.

Collège Commercial de Dolbear,
106, rue du Canal.
Le français, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la phonographie et la tenue des livres sont enseignés par des professeurs distingués. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine.
RUFUS DOLBEAR. 106, rue du Canal

ON demande un agent à la commission pour [illegible] des ordres et des consignations pour l'Europe. S'adresser avec références au Bureau de Poste Boîte No 118. 5 jan

VINS ROUGES en barriques — En débarquement de la barque Annie Kimball.
126 barriques St-Julien
60 do Montferrand
80 do Quinsac
120 do Cambianes
40 do supérieur Margaux
24 do Haut-Sauterne vin blanc
A vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 5 jan

VIN ROUGE—1750 caisses Claret St Julien Margaux en débarquement de la Annie Kimball. A vendre par R. CAHUZAC & Co., No 30 Vieille Levée. 5 jan

EN débarquement du navire Annie Kimball—50 caisses fraises au jus J. Penau, Nantes; 10 do Petits pois 1/4 et 1/2 boîtes; 5 do pâtés truffés 1/4 et 1/2; 37 do Sardines 1/4 et 1/2. A vendre par PREAU & COUTURIÉ, 31 et 33, rue Gravier. 5 jan

CERISES à l'eau-de-vie—100 caisses en débarquement du navire Annie Kimball, à vendre par PREAU & COUTURIÉ, 31 et 33, rue Gravier. 5 jan

VIN ROUGE—15 barriques [illegible] en débarquement du navire Annie Kimball, à vendre par PREAU & COUTURIÉ, 31 et 33 rue Gravier.

VINS ROUGES—100 caisses de la marque Washington Morton, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Annie Kimball. A vendre par PREAU & COUTURIÉ, 31 et 33 rue Gravier. 5 jan

VINS! VINS!—120 caisses Margaux 1er cru 12 bouteilles, 200 caisses do do 24 1/2 bouteilles, 50 do Sauterne de 12 do. En débarquement du navire Annie Kimball de Bordeaux et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 5 jan

SARDINES ET FRUITS AU JUS—50 caisses fruits assortis au jus, 10,000 demi boîtes sardines à l'huile, 5,000 quarts de do. En débarquement de Annie Kimball de Bordeaux. A vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 5 jan

SUCRE de la Havane—200 boîtes blanc, jaune et brun. En magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 5 jan

800 jarres de 1, 2, 3 et 4 barils, 500 caisses savon de Marseille, 10 fromages parmesan, 3000 macaronis. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 janv

GOMME arabique [illegible] caisses gomme arabique 1re qualité, 2 caisses jus de réglisse. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 janv

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, 1000 do de 2 gallons, 2000 do de 1 gallon. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 janv

AMANDES DE TARRAGONE—100 sacs amandes de Tarragone; 2 boucauts raisins Sultana; 50 caisses [illegible], première qualité. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 jan

MACARONI ET VERMICELLE—500 caisses macaroni d'Italie frais, 200 caisses vermicelle d'Italie frais, venant d'arriver par le navire Mississipi, de Gênes. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 jan

VIN DE CHERRY ET DE PORTO—50 barils vin de Sherry, excellente qualité, 100 barils vin de Porto, [illegible] qualité, à vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson.

CHERRY CORDIAL—50 boîtes [illegible] venant d'arriver. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 jan

VINS ROUGES ET BLANCS—200 barriques vin rouge St-Julien-Médoc, [illegible] Margaux Médoc, [illegible] 50 barils vin blanc Haut Sauterne, [illegible] 300 do vin blanc Haut Sauterne. A vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson. 5 jan

LOTERIES DE SWAN & Co,

Loterie de l'Académie Militaire des Etats du Sud
CLASSE B.
Pour être tirée publiquement dans la ville de Mobile, (Ala.) SAMEDI 10 janvier 1857, sur le Plan de numéros simples!!
John Russell & W. W. McGuire, commissaires.
30,000 billets—3,080 lots.
Plus d'un lot à chaque dix billets!
MAGNIFIQUE PLAN!

1 lot de	$40,000	1 lot de	1,000
1 do	12,000	10 do	500
1 do	5,000	100 do	100
1 do	3,000	100 do	70
1 do	1,000		

APPROXIMATIONS: [illegible]
3,080 lots s'élevant à [illegible]
Billets entiers, $10—Moitié, $5—Quart, $2 50. Huitième, 1 25.
Plan de la Loterie. [illegible]
AVANTAGES AUX CLUBS. [illegible]
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers ....$40; do de 10 demi billets ....20; do de 10 quart de billet ....10 [illegible]
S. SWAN & CO. Atlanta, Ga. ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

A TERRE par le navire Isabella, de Bordeaux: [illegible] 1/2 boîtes petits pois au naturel. A vendre par BESTE & GRIMA, 72 rue Gravier. 5 jan

A TERRE par le navire Mortimer Livingston, du Havre: [illegible] 1/2 boîtes champignons [illegible]. A vendre par BESTE & GRIMA, 72 rue Gravier. 5 jan

A TERRE par le navire Daphne, de Bordeaux: 24 barriques vin rouge ordinaire, 20 1/2 pipe Cognac, 25 paniers 12 bouteilles huile d'olive Plagniol, [illegible]. BESTE & GRIMA, 72, rue Gravier.

En débarquement du navire Memphis, de New York: 100 paniers 12 bouteilles champagne Piper Heidsieck [illegible]. A vendre par J. VIOSCA Jr., 29 rue Conti.

A TERRE par le navire [illegible], de Bordeaux: [illegible] vin rouge St-Julien, [illegible]. J. VIOSCA Jr., 29, rue Conti. 5 jan

Etablissement Lithographique.
A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE.
L'IMPRIMERIE lithographique bien connue, au No 1 [illegible] de la Bourse, appartenant à [illegible]. Pour conditions, s'adresser sur les lieux. 3 janv—2m

INSTITUTION LATORRE.
Coin Esplanade et Tremé.
Cours général de Littérature Française.
[illegible] A. LATORRE.

INSTITUTION LATORRE,
Coin Esplanade et Tremé.
Cours d'Espagnol.
[illegible]

TOMBOLA, TOMBOLA SANS CONSEQUENCE!
HATEZ-VOUS de prendre vos billets à la Grande Tombola de Babeo. [illegible] Le partage de la tombola se fera le 15 janvier. [illegible] 105, entre Conti et St-Louis.

ETRENNES A BON MARCHE.
TOMBOLA,
VENTE PAR SOUSCRIPTION de 20 LOTS GAGNANTS.
Une piastre seulement le billet. [illegible]
LION & PINHARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

LE SINGE AUTOMATE.
[illegible] LE CELEBRE CANNIBAL, LE GRAND TURC, [illegible] E. PHILIP RUHLE, No 29, rue de Chartres. [illegible]

AUG. CHASSAIGNAC,
Professeur de Piano et de Chant. [illegible]

Médecine Hommœopathique.
LE Dr C. F. GUIMARD, reçu médecin à Paris, [illegible]

Volé. [illegible] H. [illegible]

1857.
EN vente à la LIBRAIRIE-NOUVELLE *Agenda commercial de la Louisiane.* [illegible] J. TACON, 107 rue de Chartres.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1856.
L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, au Bureau, No 19, rue Baronne, LUNDI, 5 janvier 1857, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire. 24 déc

AVIS AUX ACTIONNAIRES.
Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
1er décembre 1856.
UNE élection de six directeurs pour l'année courante aura lieu, au bureau de cette Compagnie LUNDI, 5 janvier prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Par ordre, H. O. J. TEDDALE, Trésorier.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
AVIS—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu conformément à la Charte, le LUNDI, 19 janvier. Une élection de dix-huit directeurs aura lieu le MERCREDI, 21 janvier prochain, au bureau de la compagnie, No 3, rue St Pierre.
Nlle-Orléans, 29 décembre 1856. BENJ. F. FLANDERS, secrétaire.

CINQ CENTS piastres de récompense.
LA Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, offre une RÉCOMPENSE DE CINQ CENTS PIASTRES pour les renseignements qui feront ARRÊTER ET CONDAMNER les individus qui ont attaqué le Horse Station, dans la soirée du 1er courant, et trempé dans le MEURTRE ou les MEURTRES commis, ce soir là, sur les personnes des employés de la Compagnie.
Par ordre de la direction, ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.

Equipages et Fourneaux à bagasse.
LE soussigné est prêt à conclure des marchés, [illegible] pour faire des récoltes, [illegible]
Pour plus de renseignements, s'adresser à SAM. H. GILMAN, 81, rue Natchez.

SUCRERIE SUPÉRIEURE.
EQUIPAGE A VAPEUR D'EDWARD.
[illegible]
MM. [illegible] Lafourche; [illegible] Iberville; [illegible] Plaquemines. DANIEL EDWARDS, Nos 20 et 22, rue Nlle Levée, Nlle-Orl.

Manteaux, Mantelets, Passementerie.
Bon Marché.
165, RUE DU CAMP.
HORACE HARBY vend maintenant la totalité de ses marchandises d'hiver à des prix très réduits.
Manteaux velours de soie à $16.
Mantelets en drap noir à $5;
Manteaux flanelle en drap noir et couleur à $6 50;
Talmas drap couleur—forte à $4;
Velours de soie en pièce large;
[illegible]
HORACE HARBY, 165, Camp. 16 déc

Peintre en portraits.
M. E. MANNING a établi son atelier au No 34, rue de Chartres, au second. [illegible]

DEMANDE.
DES bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant de suite chez Mme P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville.

Planches! Planches!
30,000 pieds de planches de cyprès sec. A vendre par J. RIVIERE & HICKMAN, 50 et 52 rue de la Commune. 22 déc

A vendre par les soussignés, en magasin et sous les clés de la Douane: [illegible] vin de Champagne de la marque approuvée de St-Marceaux & Co, Reims. A STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres. 31 déc

[illegible] A STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres.

Pianos. Pianos.
J. GAUDIN,
RUE ROYALE, No 104,
VIENT de recevoir un magnifique assortiment de PIANOS de [illegible] ERARD et de PLEYEL, [illegible]
M. J. Gaudin se charge [illegible]
Le No 228 a gagné le Piano Pleyel de l'Exposition. 3 janv—2m

JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET CONSEILLER,
No 15, Passage de la Bourse St Louis, Entre les rues Conti et Bienville.

A Louer.
A louer à très bas prix, la maison No 149, rue des Ursulines entre Remparts et Bourgogne. S'adresser à G. D. LOGAN chez [illegible] PETERS, MILLARD & CO., Enc. Bienville et Vieille Levée.

A LOUER.—Le bureau de devant du magasin 31 et 33, rue Vieille Levée. S'adresser au bureau. 27 déc

A VENDRE
Deux petites maisons situées à l'encoignure des rues Lomé et Craps. S'adresser à BESTE & GRIMA, 72, rue Gravier.

PLUSIEURS MANŒUVRIERS trouveront de l'emploi en s'adressant rue Toulouse, No 15, entre Chartres et Levée, chez PAUL LACROIX.

L'Hôtel HECTOR CORNÉE est prié de passer au Consulat de Belgique, pour affaires importantes le concernant.

Les Contemplations,
EDITION ILLUSTRÉE.
La 2me livraison a été reçue à la Librairie Nouvelle, 107 Chartres.

L. BINOCHE & Cie,
30, rue de Chartres, enseigne Douane.
ONT l'honneur d'informer les Dames qu'ils viennent de recevoir par les steamers *Arago* et *Fulton*, un magnifique assortiment de marchandises [illegible]
12déc—1m

Librairie Nouvelle,
107, RUE DE CHARTRES, 107.
GRAND choix de PORTEMINES et PLUMES d'or. [illegible] J. TACON, rue de Chartres No 107. 29 déc

Dentelles et Applications.
SPÉCIALITÉ.
Rue de Chartres, No 56.
EDMOND FROIDEVAUX appelle l'attention des dames sur son riche et complet assortiment: Dentelles blanches. Valenciennes et entre-deux; Mouchoirs garnitures valenciennes; Garnitures applications; Cols et fichus do; Bandes et entre-deux do; Voiles riches do; Guipures blanches et noires; Cols, fichus et châles guipures. Dentelles noires. Dentelles et volants noirs; Fichus et cols; Voiles et voilettes; Mantelets garnis et non garnis; [illegible]
31 déc—4f

Marchandises pour le marché mexicain.
LES soussignés offrent en bonds: Impériales, mouchoirs Verona, [illegible] A STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres. 31 déc

REÇU par le navire Charles, de Rotterdam, et en vente chez les soussignés: [illegible] A STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres. 31 déc

REÇU par les soussignés, et à vendre à la convenance des acheteurs: [illegible] A STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres.

EN vente aux plus bas prix du marché: [illegible] A STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres. 31 déc

AVIS.
PERDU, le certificat No 48, daté le 26 février 1852, de cinquante-trois actions (53) du "Good Intent Tow Boat Company," au nom de L. M. Bouveau. [illegible]
FIC. THOMAS, Administrateur de la succession de L. M. Bouveau.
Nlle-Orléans, 24 décembre 1856. 24 déc—30f

[illegible] capitaine Gilbert [illegible] FRANÇOIS ARAGO [illegible]

56
Le numéro ci-dessus gagne un lot!
56 **JOSEPH RAFEL** 56
56 RUE DU CAMP 56
JOSEPH RAFEL, No 56, rue du Camp, continue à distribuer des lots de bijouterie, à l'encan, au public de la Nouvelle-Orléans. Il le prie de se rappeler le numéro qui est en tête de cette annonce, de venir examiner et juger par lui-même le stock suivant d'articles sans pareils qui ne sont qu'imparfaitement décrits plus bas:
Montres de chasse pour dames, enrichies de diamants, boîtier émaillé et simple boîtier.
Montres Patent Lever pour hommes, montres de chasse, à simple boîtier, fabriquées par Dent, Cooper, Johnson, Tobias, Taylor, Jurgensen, de Copenhague, et tous les autres célèbres horlogers.
Montres de chemin de fer, boîtiers en or et en argent, garanties ne variant pas une seconde dans un an.
Montres d'enfants, à un bon marché incompréhensible.
Diamants montés plus magnifiquement qu'en Orient, en épinglettes, bagues, boucles d'oreilles, bracelets, colliers, boutons etc.
Parures en mosaïque, directement de Florence.
Parures en perles, en émail, opale, parures noires de toute espèce et du dernier genre.
Cinq cents lorgnettes de tout espèce et de tous genres, à douze verres, de tous prix.
Argenterie électro Sheffield: huiliers, chandeliers, pots, gobelets, coupes, services de thé et de table, en crêpes, soucoupes, &c.
[illegible]
SE TARDEZ-PAS. 1er janvier

Librairie Paya,
56, RUE DE CHARTRES.
M. G. COPPENS & Cie. viennent de recevoir un choix complet de Livres pour cadeaux. [illegible]
G. COPPENS & Co, 56 rue des Chartres. 23 déc

DILLON & HOVEL,
No 9, RUE DU CAMP.
Montres, bijouterie, articles de fantaisie et argenterie.
DILLON & HOVEL ayant reçu un nombre considérable d'articles de dernier genre, appellent sur ces articles l'attention des acheteurs.
MONTRES. En or, $35 à $250. En argent, $10 à $65.
BIJOUTERIE. [illegible]
ARGENTERIE. [illegible]
REPARATIONS. D. & H. étant des horlogers et des joailliers expérimentés, se chargent de manufacturer et de réparer les bijoux à des prix modérés.
DILLON & HOVEL, 9, rue du Camp. 19 déc—1m

PRESENTS DU NOUVEL AN.
TYLER,
110,...Rue Royale,...110,
Bâtisse en pierres, une porte après la rue Royale.
[illegible]
N'oubliez pas le numéro 110, rue du Canal. E. A. TYLER. 22 déc—12f

ETRENNES. ETRENNES.
60—Rue du Canal—60
(Une porte de la rue de Chartres.)
NOUS voudrons à très bon marché, [illegible]
A. ROCHEREAU & Co. 21 déc

TOMBOLA
DE $16,000,
vente par actions
DE 14,000 OBJETS DIFFERENS, REPRESENTANT UNE VALEUR DE $16,000
A TIRER AU SORT ENTRE LES SOUSCRIPTEURS OU ACTIONNAIRES.
LE 31 JANVIER 1857.
PRIX DE LA SOUSCRIPTION.......$1
400 billets réservés aux ORPHELINS.
LE TIRAGE SE FERA EN PRESENCE DES ADMINISTRATEURS DES ASILES.
Cette Tombola comprend 360 lots principaux ou de valeur, dont suit la désignation sommaire:
PREMIÈRE SERIE.
1er lot; UNE MAISON, D'UN REVENU ANNUEL DE........$900
Située rue des Remparts, No 70, entre Conti et Bienville.
Le plan de cette maison sera exposé au siége de la Tombola.
LIBRAIRIE NOUVELLE.
No 107, RUE DE CHARTRES.
[illegible]
UNE valeur réelle de $16,000, [illegible]
LIBRAIRIE NOUVELLE, 107, rue de Chartres. 29 déc

SPÉCIALITÉ.
133. Encoignure Bourbon et St-Louis. 133.
Mme P. LAFARGUE
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle a entièrement renouvelé son stock de DENTELLES. 21 déc—1m

Bals—Bals—Bals
GIQUEL & JAMISON,
24, rue de Chartres,
REÇOIVENT par les derniers navires J. G. Coster et Mathilde du Havre, les articles suivants, [illegible]
GIQUEL & JAMISON, 24 rue de Chartres. 5 jan—4f

LA société existant entre Edwd Shiff et Ulger Lauve, sous la raison EDWD SHIFF & CO, [illegible]
EDWD SHIFF. ULGER LAUVE.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1856. 1 jan—1m

M. ULGER LAUVE est chargé de ma procuration [illegible] M. J. BUJAC. Nlle-Orléans, 1er janvier 1857. 1 janv—10f

MAGASIN DE MUSIQUE.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public [illegible]
A. ELIE & EUG. CHASSAIGNAC. 1janv—4f

Bazar de Variétés.
INAUGURATION.
Mercerie, Parfumerie, Ganterie, Bonneterie, Confiserie, Bronze de tout genre, Jouets d'enfants, Objets de toilette.
Etrennes! Etrennes!
LE public est invité à venir juger par lui-même de la grande variété de l'assortiment. [illegible]
ANT. FAVRE, No 8 rue Ste Anne, maison Pontalba. 25 déc—8

Jouets. Jouets.
A. BARRAUD & Co,
132, rue du Canal (*Bâtisse Touro*).
OFFRENT en vente un assortiment complet et entièrement nouveau de jouets, tels que: [illegible]
A BARRAUD & Co. 29 déc

Etrennes. Etrennes.
NOUS invitons les personnes qui ont des étrennes à donner à venir examiner notre installation [illegible]
A GAMARD & DESTEZ, 46, rue de Chartres. 16 déc

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE.
Rue Royale, encoignure St-Pierre,
P. N. RIVERA,
Placé sous le patronage
DES DAMES DE LA LOUISIANE.
[illegible]

Grand rabais! Grand rabais!
500 manteaux en drap.
REÇU par le steamer Black Warrior et que les soussignés offriront aux prix suivants: [illegible]
C. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1. 10 déc

PALETOTS caoutchoucs, à double face—pour hommes. [illegible] A vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 27déc

CHEMISES de Charvet—200 douzaines véritables chemises toile de Charvet, pour hommes. A vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 27 déc

CRAVATTES NOUVELLES—Un beau choix cravattes nouvelles pour hommes, jeunes gens et enfans, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 27 déc

ROBES de chambre—Un joli assortiment robes de chambre, en tartan, mérinos, satin et brocatelle, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 27 déc

COINS DE FEU pour hommes—Une malle Gentlemen de Crimée en Tartan, mérinos, satin ouate, etc, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 27 déc

Vins.
100 barriques vin rouge bon ordinaire; 45 do do pour familles; 5 do do très vieux; 30 do vin blanc Haut Sauterne; 50 barils do do; 75 quarts do de Xerès; 30 do imitation O'Porto; 4 do vieux do (à couronne). A vendre par X LAMBERT, 62 rue des Magasins. 1 jan

LIQUEURS DU PAYS—140 barils eau de vie; 30 quarts pipes imitation eau de vie de Bordeaux [illegible]; 200 barils whiskey rectifié; 150 do do vieux Bourbon; Monongahela et Rye, à vendre par X LAMBERT, No 62 rue des Magasins. 1janv

AMORCES—[illegible] caisses amorces canadiennes, [illegible] en débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN, 50, Vieille-Levée. 29 déc—6

INSTITUTION
Commerciale, industrielle et littéraire,
FONDÉE par M. LEFOULLON en 1845, [illegible] rue Claude, entre Ursulines et Bayou [illegible]
[illegible]

DEMANDE.
UNE personne, capable d'enseigner le piano et la musique vocale, [illegible] A. PERIER, [illegible]

VIN ROUGE—30 barriques vin rouge St-Julien, 20 do do St Estèphe, 16 demi do do St-Emilion. En débarquement du navire Annie Kimball, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 3janv—5

VIN blanc—25 barils vin blanc G. de Gaulne, en débarquement du navire Annie Kimball, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19 rue St Louis.

EAU DE VIE—19 quarts eau de vie Lempuy, en débarquement du navire Annie Kimball, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19 rue St Louis.

VIN ROUGE—[illegible] caisses vin rouge St-Julien 12 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 17 rue St Louis. 3janv—5

JAMBONS—100 tierçons jambons de choix, passés au sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, No 33, rue Tchoupitoulas. 3 jan

CHANDELLES—1000 caisses, 500 demi do, 400 do de bougies de l'Etoile, marque Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 3 jan

WHISKY—150 barils Boyle Reed, 100 barils extra de Fletcher, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 3 jan

AMIDON—1000 caisses amidon perle, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 3 jan

FARINE—1000 barils farine extra et superfine, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 3 jan

FEVES—100 barils fèves nouvelles rouges, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 3 jan

MIEL—10 barils miel de Cuba, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 39 Nlle-Levée, en face du Natchez Alley. 3 janv

SUCRE jaune et brut de la Havane, en douane et à vendre par LABORDE & XIQUES, 39 Nlle-Levée, en face du Natchez Alley. 3 jan

CIGARES—Un grand assortiment de véritables cigares de la Havane fins, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 39 Vieille-Levée, en face du Natchez Alley. 3janv

Ecole d'équitation
DU Dr L. R. DELRIEU,
Encoignure Basin et Saint-Louis.
PAR mois et trois leçons par semaine.....$12 00; dito tous les jours, les dimanches excepté, 20 00. Promenades: Chevaux, par cavalier $2 et $3. [illegible]
L. R. DELRIEU, M. V. 1janv—4f

A. MALLET,
FRATICIEN HORLOGER,
Rue du Camp, No 11,
A CONSTAMMENT en magasin un assortiment choisi de montres, bijouterie, orfévrerie et pendules.
Une grande variété de lunettes pour tous les âges, en or, argent et acier.
Une expérience de vingt années dans la réparation des chronomètres, montres, pendules, telle est la garantie qu'offre M. A. Mallet, pour l'exécution consciencieuse de tout ouvrage qui lui sera confié.
Boutique vis-à-vis le No 21 de la rue du Camp.

CHARBON! CHARBON!
A VENDRE—Charbon Cannel anglais et charbon [illegible] au plus bas prix de cette saison. S'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 1janv

REÇU—[illegible] en débarquement de la barque Jo Lester, [illegible] à vendre par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune. 3 janv—6

GUNNY—[illegible] sacs de la ... marque "Neuf [illegible]" [illegible]